

FT-04 : Remplissage d'un constat amiable

PRÉ-REQUIS

Tous les conducteurs

DESCRIPTION

CIBLE :

- Tous conducteurs VL/VUL/PL

OBJECTIFS :

- Comprendre le rôle juridique du constat amiable et ses impacts sur l'indemnisation
- Analyser une situation d'accident et recueillir les informations essentielles
- Renseigner correctement toutes les rubriques du constat amiable
- Identifier les erreurs fréquentes et les éviter
- Adopter une posture professionnelle et sécurisée lors d'un accident

PROGRAMME :

- Évaluation initiale théorique
- Sécurisation et gestion de la scène d'accident
- Présentation de la convention IRSA
- Remplissage du constat amiable
- Analyse des erreurs fréquentes
- Exercices pratiques
- Évaluation finale

MOYENS ET ENCADREMENT PÉDAGOGIQUES :

- Formateur spécialisé dans le domaine de compétence visé par le programme
- Alternance théorique/pratique, étude de cas
- La formation est possible dans nos locaux ou en entreprise (salle avec moyen de projection)
- Une évaluation en début de formation permettra de mesurer le niveau de connaissances du stagiaire
- Analyse de cas d'accidents et remplissage du constat
- Évaluation finale permettant de mesurer la progression du stagiaire et conditionnant la validation de la formation et la délivrance d'une attestation



Prix : sur demande



Participants : 12 maximum



Durée en heures : 3H30



Lieu : En entreprise ou sur nos sites



GARAGE FAURE ET FILS - 361 rue de la font de l'or 42110 Cleppe
N° de déclaration d'activité : 84420353142
SIRET: 88585054500074